



Communiqué de presse CADC CNCI

Signatures des accords cadre de coopération bilatérale Tuniso-Algérienne entre le CADC et le CNCI et entre la cinémathèque Algérienne et la cinémathèque Tunisienne.

Soucieux de renforcer la coopération entre La Tunisie et L'Algérie dans le domaine cinématographique et désireux d'accorder une importance particulière au développement de la production cinématographique des deux pays, à la préservation du patrimoine cinématographique et à la circulation réciproque des œuvres, Le Centre National du cinéma et de l'image (Tunisie) et Le Centre Algérien de Développement du Cinéma conviennent de mettre en place un cadre de coopération étroite dans le domaine cinématographique à travers une Convention de coopération cinématographique concordante aux lois nationales, de la convention de la coopération culturelle entre les états de l'union de Maghreb signée à NaoukChot en date du 11 Novembre 1992. Dans le même cadre une deuxième convention de coopération entre la cinémathèque algérienne et la cinémathèque tunisienne sera convenue.

La signature de ces deux conventions aura lieu le 6 Novembre 2017 à 10h lors de la conférence de presse organisée par le CNCI au Majestic hôtel Tunisie.